

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

ufolep

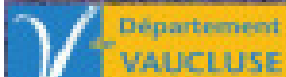
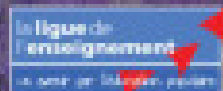
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VAUCLUSE



CHAMPIONNAT NATIONAL CONTRE LA MONTRE UFOLEP



à SAULT (84)



SOMMAIRE

1. La Charte pour la diversité	page 3
2. Le mot de Monsieur le Maire de SAULT	page 4
3. Le mot de la Présidente de l'UFOLEP Vaucluse	page 5
4. Le mot du Président de l'UFOLEP PACA	page 6
5. Le comité organisateur	page 7
6. Règlement.....	page 8
7. Accueil	page 8
8. Programme	page 9 et 10
9. Déroulement des épreuves	page 11
10. Sélections – catégories	page 12
11. Surclassement	page 13
12. Engagements.....	page 13
13. Droits d'engagements	page 14
14. Chronométrage	page 14
15. Ordre de départ des concurrents	page 15
16. Le matériel et les dépassements	page 16 et 17
17. Circuits	page 18 et 19
18. Réclamation	page 20
19. Récompenses	page 21
20. Règles sanitaires	page 22
21. Hébergement et Restauration	page 22
22. A voir / A faire à Sault	page 23-24-25-26



LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE POUR LA RÉPUBLIQUE

Mon association, mon organisme, ma collectivité, mon entreprise ou moi-même nous opposons à toute forme de discrimination : raciale, ethnique, physique, philosophique ou religieuse.

Nous considérons

Que les cultures, les sports, les arts, au delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde.

Que les valeurs républicaines, véhiculées au sein de notre association, de notre entreprise, ou de notre collectivité, sont sources d'enrichissement et permettent une meilleure connaissance et compréhension de la diversité culturelle de notre pays, et ainsi de bien vivre ensemble.

Nous déclarons

Que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fausse, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse.

Que le racisme porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination et l'exclusion.

Que la discrimination entre les êtres humains pour quelque motif que ce soit est une offense et doit être condamnée comme une violation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Que la richesse d'une société repose sur sa diversité et sur la participation de tous à la vie démocratique, sociale, économique et culturelle.

Pour ces raisons je m'engage à

Promouvoir l'éducation pour la diversité, contre le racisme et au-delà contre toutes les formes de discriminations qui attentent à la dignité de l'homme.

Promouvoir l'universalisme républicain, la tolérance, le respect et la laïcité comme principe du vivre ensemble.

Prendre à mon niveau toutes mesures permettant de promouvoir la diversité et la solidarité, notamment dans les principes d'organisation et de délibération de mon association, de mon entreprise ou de ma collectivité et particulièrement dans toutes les fonctions Ressources Humaines, notamment au moment du recrutement et des évolutions de carrière.

Participer à toutes actions, notamment à soutenir les « Semaines d'éducation pour la diversité » coordonnées par la ligue de l'enseignement, afin de prévenir et de combattre la discrimination fondée sur la couleur de peau, la religion, l'origine ethnique, l'appartenance politique, la langue, le niveau socio-économique, le degré d'instruction, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou une quelconque différence.

Utiliser le symbole, « ensemble », dans ma communication : papier en tête, véhicule, boutique, textiles, site internet etc.

Ainsi, face à l'ignorance, promouvoir la connaissance, face au fanatisme promouvoir la tolérance, face à l'isolement, promouvoir la solidarité et la générosité.

J'accepte que mon nom ou celui de mon association, de ma collectivité, ou de mon entreprise figure sur la liste du comité de soutien.

le signataire,



2. Le mot de Claude LABRO, Maire de SAULT

Lorsque nous avons été sollicités par les organisateurs du National contre la montre UFOLEP, notre enthousiasme fut immédiat. Relever les défis, promouvoir notre commune et notre territoire sont des actions porteuses de dynamisme et d'exaltation. Au-delà de la performance sportive, c'est le formidable élan humain qu'il faut ici saluer. Remercions toutes les personnes qui prennent part à l'organisation de cette manifestation, les participants, les bénévoles, les élus et les services d'état, les sponsors... Nous souhaitons que notre engagement soit à la hauteur de vos attentes et que ce petit village du nord Vaucluse soit le temps d'un week-end, le symbole des valeurs dispensées par l'UFOLEP créée en 1928, qui prône «tous les sports autrement», et que chacun se souvienne de ces journées où le dépassement de soi sera la motivation omniprésente. Enfin, un grand merci aux organisateurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Claude LABRO
Maire de SAULT



3. Le mot de la Présidente de l'UFOLEP Vaucluse

Bienvenus Ami(es) cyclistes Ufolépien(ennes).

Les élus du comité directeur du Vaucluse et moi-même sommes ravis de vous accueillir le 19 et 20 septembre dans le Vaucluse et plus spécialement à Sault, pour l'édition 2020 du Contre la Montre. Ravis d'autant plus que ces derniers mois il était plus qu'incertain que nous puissions l'organiser.

Lorsque Maurice Jauffrey, Président de l'association Cyclo Sport de Cavaillon et membre de la commission cyclo Vaucluse, nous a proposé d'organiser pour la première fois le Contre la Montre en 2020 dans le Vaucluse, le comité directeur a tout de suite accepté ; Il y avait trop longtemps qu'un national n'avait été organisé dans notre beau département.

Nous remercions l'Ufolep Nationale et la CNS des Activités Cyclistes qui ont retenu notre candidature.

Cette compétition, comme toutes les manifestations nationales UFOLEP, sera placée sous le signe de la diversité. En effet, signataire de la charte de la diversité, l'UFOLEP invite toute association, organisme, collectivité, entreprise ou personne individuelle à s'y associer. A l'Ufolep la diversité est la base de notre vision de la pratique du sport : elle doit être inclusive et à portée de toutes et tous, sans exception.

Le Vaucluse est bien connu pour ses parcours cyclistes et l'activité cyclisme est prédominante au sein de l'UFOLEP 84 depuis plus de 30 ans. Les licenciés vauclusiens ont souvent brillé sur les nationaux route en individuel, nous avons eu un champion national.

Ce national sera l'occasion de faire reconnaître les valeurs de l'UFOLEP à travers cette compétition à laquelle participeront plus de 500 personnes.

5

Nous remercions la commune de Sault en la personne de son Maire Mr Claude Labro pour leur accueil et leur aide précieuse, les équipes techniques de la ville.

Un grand remerciement à tous les bénévoles de l'association du Cyclo Sport De Cavaillon sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Nous remercions également le Conseil Départemental qui nous accompagne sur ce projet ainsi que tous les partenaires privés.

Nous espérons que vous apprécierez votre séjour à sault et dans le Vaucluse et que l'envie vous viendra de revenir visiter notre belle région.

Que le meilleur l'emporte mais toujours avec l'esprit de l'Ufolep et que chacun y trouve beaucoup de plaisir.

Au plaisir de vous rencontrer le 19 et 20 Septembre 2020

Myriam WAGNER
Présidente de l'UFOLEP 84

4. Le mot du Président de l'UFOLEP PACA

Je suis très heureux d'accueillir dans notre région, SUD PROVENCE Alpes Côte d'Azur, ce rassemblement national cycliste de contre la montre, d'autant que cette année, si particulière, a vu l'annulation de la plupart des rencontres nationales pour cause de COVID 19.

Les activités cyclistes sont bien représentées sur notre territoire et proposent un calendrier important de regroupements à faire pâlir les autres fédérations. Le vélo club Cavaillon et son Président Maurice Jauffret prend une part active à ce calendrier en proposant chaque saison plusieurs courses sur le département.

Aussi, lorsqu'il s'est proposé pour organiser ce championnat national, j'étais persuadé qu'il avait, avec son équipe, la stature pour être à la hauteur de l'événement ; je l'en remercie et le félicite. Je suis sûr que cela sera une belle réussite. Certes, c'est une compétition, mais la convivialité, le partage, l'esprit amical seront présents et feront de ces deux jours un moment inoubliable.

Je remercie tous les acteurs de cette organisation, le comité départemental et sa Présidente Myriam Wagner, la commission technique nationale représentée par Daniel Le Glevic, la commune de Sault et son Maire Mr Labro, nos partenaires pour leur soutien.

J'espère que les « UFOLEPIENNES et UFOLEPIENS » seront nombreux à faire le déplacement jusqu'à Sault, je leur souhaite une belle compétition et un bon séjour sous le soleil de Provence.

Gérard FIORENTINO

Président Régional UFOLEP PACA

6

5. . Le comité organisateur

Président de l'UFOLEP Nationale	Arnaud JEAN
Elue chargée du suivi des Activités Cyclistes	Sandrine MANET
Responsable de la CNS	Alain GARNIER
Activités Cyclistes	
Responsable technique de l'épreuve	Daniel LE GLEVIC
Membre de la CNS Activités Cyclistes	
Présidente de l'UFOLEP Vaucluse	Myriam WAGNER
Comité organisateur	
Responsable du Comité d'organisation	Maurice JAUFFRET
Responsable de la CTD Cycloport UFOLEP Vaucluse	Marc LUCIANI
Déléguée Départementale UFOLEP Vaucluse	Zinebe HADDAOUI
Responsable de l'épreuve	Maurice JAUFFRET
Membres de la CNS Activités Cyclistes	Alain GARNIER
.....	Karine DEVERT
.....	Patrick CROMMELINCK
.....	Vincent LEFRANT
.....	Daniel LE GLEVIC
Commissaires Nationaux	Patricia CROMMELINCK
.....	Nicole DURAND
.....	Catherine GARNIER
.....	Jean Claude DURAND
.....	Michel DEMOULIN

Page Facebook dédiée

<https://www.facebook.com/Cyclo-sport-cavaillon-100479924666588>

Site internet du club Cyclo Sport Cavaillon

<https://www.cycloportcavaillon.fr/>

6. . Règlement

Le Championnat National du CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera le samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2020 à SAULT (84) sous couvert du Comité Départemental UFOLEP du Vaucluse. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP Cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

7. . Accueil

L'accueil des responsables des délégations se fera :

**Salle polyvalente
Route des cartouses
84390 SAULT**

8

- **Le vendredi 18 septembre 2020 de 14h30 à 18h00**

Au podium :

- **Le samedi 19 septembre 2020 de 8h00 à 10h00**
- **Le dimanche 20 septembre 2020 de 8h00 à 10h00**

Les dossards seront à retirer **par le responsable** de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable, son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).

8. . Programme

Vendredi 18 septembre 2020

14h30 - 17h30 : Accueil des délégations - Salle Polyvalente Route des Cartouses
84390 SAULT

17h30 : Rencontre avec les responsables des délégations. Distribution des numéros des voitures suiveuses (Il sera impossible de suivre une équipe sans ce numéro)

18h00 : Ouverture du Championnat National en présence de Monsieur le Maire et des élus.

Samedi 19 septembre 2020

08h00 - 10h00 : Accueil des délégations, au podium d'arrivée à SAULT
(Aucune remise de dossard après 10 h).

9h00 : Départ des Épreuves individuelles : SAULT - boucle de 19 km pour toutes les catégories adultes et 13 km pour les jeunes : 1 boucle (départ toutes les minutes, écart de 3 minutes entre chaque catégorie)

- Départ Adultes F, 40 ans et plus
- Départ Adultes F, 30/39 ans
- Départ Adultes F, 17/29 ans
- Départ Adultes M, 60 ans et plus
- Départ Adultes M, 50/59 ans
- Départ Adultes M, 40/49 ans
- Départ Adultes M, 17/19 ans
- Départ Adultes M, 20/29 ans
- Départ Adultes M, 30/39 ans
- Départ Vélos couchés « Véломobiles »
- Départ Vélos couchée « 2 roues non carénées »
- Départ vélos couchés « 2 roues semi-carénées »
- Départ vélos couchés « Trike »
- Départ Jeunes 15/16 ans M (pas de catégorie féminine)

18h00 : Protocole - remise des récompenses, Salle Polyvalente Route des Cartouses
84390 SAULT - Vin d'honneur

8. Programme (suite)

Dimanche 22 septembre 2020

8h00 - 10h00 : Accueil des délégations, au podium d'arrivée de SAULT,
(Aucune remise de dossard après 10 h).

8h30 : Epreuve en ligne des vélos couchés.

10h30 : Début des épreuves « DUOS », « TANDEMS », et « ÉQUIPES »

Rappel :

- Duos, Tandems et Équipes mixtes : 1 boucle de 19 km
- Équipes Adultes Masculins : 2 boucles de 19 km

- Duos et Tandems « équipes de 2 » (non-délivrance de titre ni de maillot)

Ordre de départ :

- « Équipes mixtes »
- « Adultes Masculins 50 ans et plus »
- « Adultes Masculins 17/49 ans »

10

16h00 : Protocole, remise des récompenses, Salle Polyvalente Route des Cartouses
84390 SAULT - Vin d'honneur

9. . Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories indiquées.

Les horaires de départ des concurrents (dans la même tranche d'âge) sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés à la Salle Polyvalente Route des cartouses 84390 SAULT dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

- Circuit de 19 km (13 km pour les 15/16 ans)
- Championnat individuel : départ toutes les minutes.
- Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Chaque sélectionné(e) ou équipe doit se présenter, à la rampe de lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors du briefing précédant l'épreuve. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

11

Pour l'épreuve équipe mixte, prévoir une place dans la voiture suiveuse pour un représentant d'un autre département.

10. Sélections - Catégories

LES CATÉGORIES - CLM.INDIVIDUEL

Chaque comité peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie

Exceptionnellement, pour être sélectionnable, les concurrents n'ont pas obligation d'avoir participé à une épreuve qualificative de CLM départementale ou régionale.

MASCULINS	FÉMININS
Vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon	
Jeunes masculins 15/16 ans	
Adultes masculins 17/19 ans	Adultes féminines 17/29 ans
Adultes masculins 20/29 ans	Adultes féminines 30/39 ans
Adultes masculins 30/39 ans	Adultes féminines 40 ans et plus
Adultes masculins 40/49 ans	
Adultes masculins 50/59 ans	
Adultes masculins 60 ans et plus	
Vélos couchés (Véломobiles, 2 roues non carénées, 2 roues semi-carénées, Trike)	

12

LES CATÉGORIES - ÉQUIPES (pas de limitation du nombre d'équipes par catégories)

- ❖ Adultes masculins 17/49 ans : Équipes de 4 ou 3
- ❖ Équipes adultes masculins 50 ans et plus : Equipes de 4 ou 3
- ❖ Équipes Mixtes : Équipes de 4 ou 3 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus

- ❖ DUO : Équipe de 2. Cette catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licenciées de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).

- ❖ TANDEM : Mêmes remarques que le § précédent

Catégorie d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes.
www.ufolep-cyclisme.org.

Attention :

Les engagements pourront être faits soit avec la licence 2019/2020 (manifestation inscrite au calendrier sportif cycloport 2019/2020) soit avec la licence 2020/2021.

11. Surclassement

Cas des jeunes surclassés :

- ❖ Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- ❖ Même réglementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- ❖ idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

12. Engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

[http : //www.cns-webservice.org/](http://www.cns-webservice.org/)

Ouverture du serveur : 2 septembre à 0 heure

Fermeture du serveur : 9 septembre à minuit

13

Qualification :

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, autres justificatifs) peuvent être envoyés à Daniel LE GLEVIC (Responsable du CLM au sein de la CNS).

En fichiers joints par internet à : cyclospor@ufolep-cyclisme.org

ou par voie postale à : [Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts](#)

[78490 LES MESNULS](#)

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle médical, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

13. Droits d'engagement

Le montant des engagements (voir règlement financier 2019/2020) est fixé à :

- ❖ Épreuve individuelle : Adultes : 17,50 €
- ❖ Épreuve individuelle : Jeunes : 11,50 €
- ❖ Épreuve par équipe : Adultes : 17,50 € x le nombre de membres de l'équipe

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque comité départemental une facture du montant des engagements.

14. Chronométrage

Le chronométrage des épreuves se fera :

- ❖ Par chrono électronique couplé à un faisceau infrarouge sur la ligne d'arrivée (passage des véhicules suiveurs interdits sur la ligne d'arrivée. Un plan sera affiché à la salle polyvalente, et fléchage directionnel spécifique sera mis en place, 300m avant la ligne)

15. Ordre de départ des concurrents

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle technique).

CLM individuel : les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort (par catégorie), toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 40 ans et plus, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus, 50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, vélocycles, 2 roues carénées, 2 roues semi-carénées, trike, 15/16 ans.

Les jeunes 15/16 ans, devront de rendre sur leur point de départ déporté à St TRINIT 30mn avant leur horaire de départ. Un contrôle des braquets sera fait sur place.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort suivant : Duo, Tandem, Mixtes, 50 ans et plus, 17/49 ans.

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

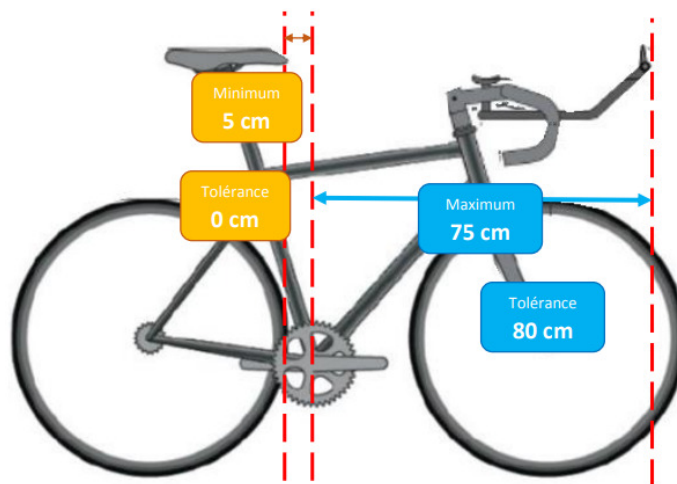
- ❖ Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométrateur sur la rampe de lancement. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin
- ❖ Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

IMPORTANT

Pour être classé, il faut avoir parcouru le circuit initial dans son intégralité. De ce fait, tout licencié engagé sur ce national doit connaître le circuit, aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de parcours, et ceci, quelle qu'en soit la raison (mauvaise indication ou manque d'indication d'un signaleur, erreur de direction d'un véhicule ouvreuse, manque de signalisation, etc.). En cas de crevaison, incident matériel, chute, etc. Aucun départ ne pourra être redonné.

16. Le matériel et les dépassements

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Freins à disques interdits, coque amovible sur casque interdit (casque sans la coque amovible autorisé)



Pour les jeunes 15/16 ans masculins, le vélo devra être « traditionnel » avec possibilité de mettre des prolongateurs

Avancement des prolongateurs

Les prolongateurs doivent être avancés au maximum de 75 cm de la distance de l'axe vertical passant par le boîtier de pédalier.

Une dérogation à 80 cm peut être accordée dans certains cas.



Figure 39 : Points de mesure de la distance horizontale depuis l'axe du boîtier de pédalier



Figure 33 : Points de mesure des limites verticales des prolongateurs avec tous leurs accessoires

Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

- ❖ Aides et assistance aux concurrents : Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur. Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera de la régularité des opérations y compris pour les dépassements.
- ❖ Dépassements lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

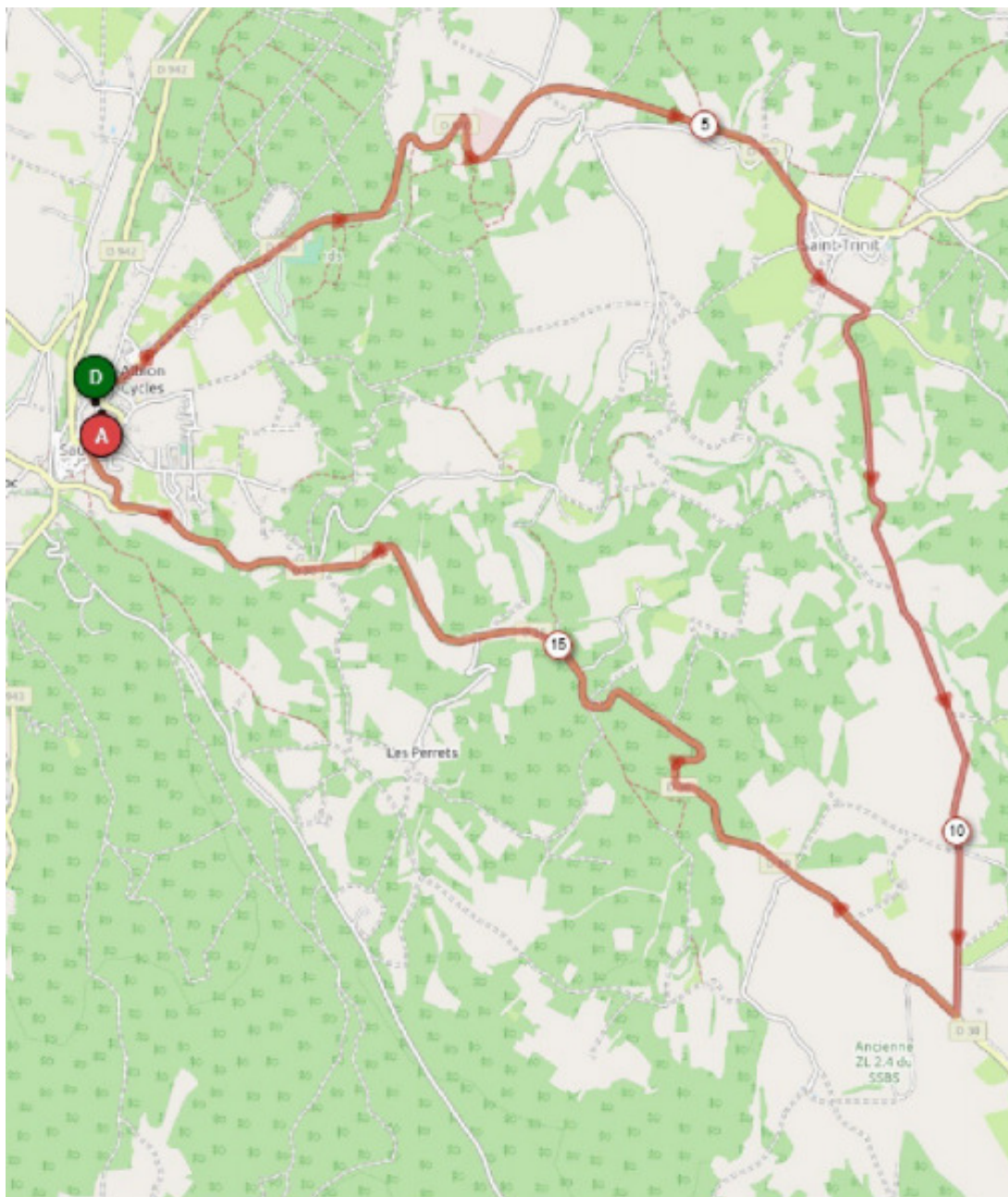
- ❖ Effectuer le déplacement exclusivement par la gauche
- ❖ Observer un écart latéral de 2 mètres minimum

Concernant les reconnaissances du circuit pendant la durée du Championnat – Vendredi après-midi – samedi après 17h, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

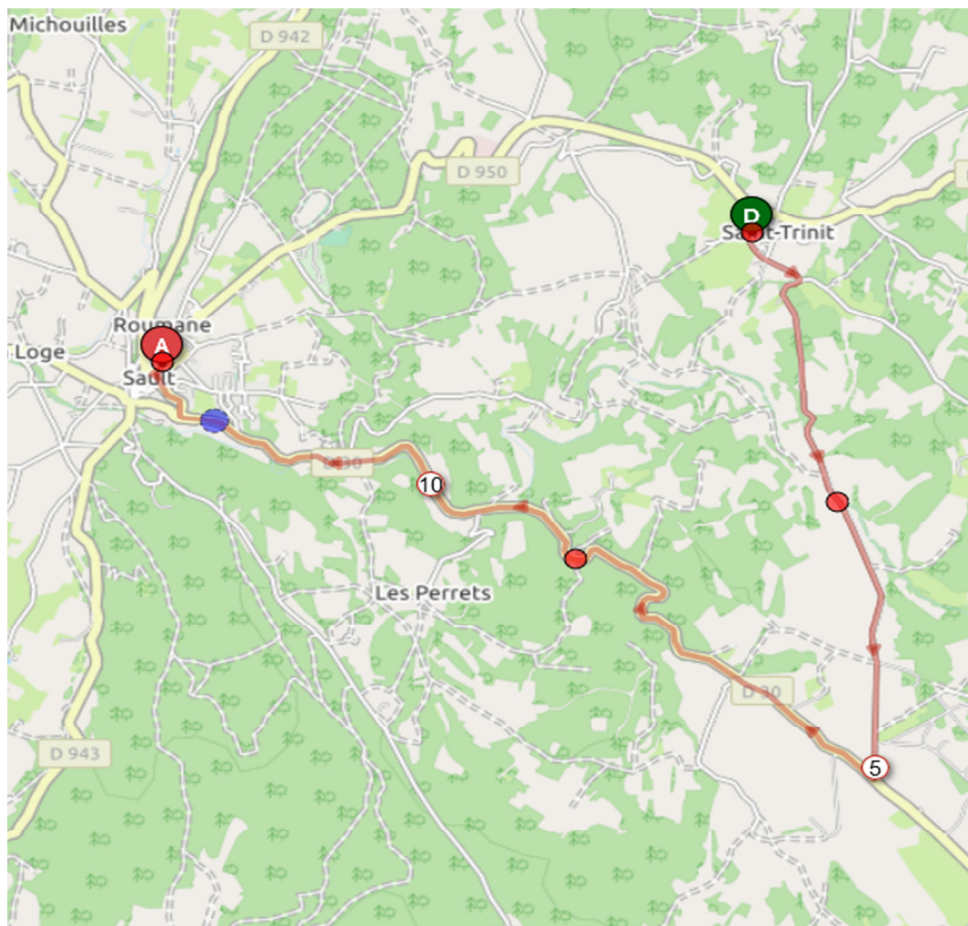
ASSISTANCE MÉDICALE : Pendant la durée des épreuves (samedi et dimanche), l'assistance médicale sera assurée par un organisme agréé (secouristes et ambulances). Par contre, il n'y aura pas d'assistance médicale pendant les reconnaissances du circuit, le vendredi après-midi, et le samedi après 17h.

17.Circuits

Circuit Adultes :19 Km



Circuit Jeunes :12 Km 750



18. Réclamation

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements »

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale au minimum 1/2 heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (libellé à CNS Activités cyclistes UFOLEP) auprès de :

Alain GARNIER
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre peut être « gelé » et donc non attribué, de ce fait les classements « comité » et « intercomité » peuvent également être impactés et gelés.

19. Récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins et vélos couchés) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18h00 le samedi et 16h00 le dimanche. La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue. Le port de casquette est interdit.

Classements individuels

Dans chaque catégorie :

- ❖ Au premier 1 maillot, 1 médaille d'or
- ❖ Au deuxième 1 médaille d'argent
- ❖ Au troisième 1 médaille de bronze

Classements par équipes

Dans chaque catégorie (sauf Duo et Tandem)

- ❖ À la première équipe 4 médailles d'or
- ❖ À la deuxième 4 médailles d'argent
- ❖ À la troisième 4 médailles de bronze

21

Classement Duo et Tandem

- ❖ Récompenses prévues par l'organisateur

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Classement inter comité Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- ❖ Équipe classée 1^{ère} 5 médailles d'or
- ❖ Équipe classée 2^{ème} 5 médailles d'argent
- ❖ Équipe classée 3^{ème} 5 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement : cf. catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite.

20. Règles sanitaires

Le comité organisateur s'engage à faire respecter, à tous les intervenants, le protocole sanitaire en vigueur à la date du National (version consultable sur le site internet des Activités Cyclistes www.ufolep-cyclisme.org). Un responsable « COVID-19 », sera chargé de faire respecter les gestes barrières et de mettre à disposition les moyens nécessaires, (solutions hydroalcooliques...). Un rappel des mesures de protection, affichages et annonces du speaker, seront présents tout au long de la manifestation. En fonction des conditions météorologiques, un maximum d'opérations seront faites à l'extérieur.

21. Hébergements et restauration

Pour se loger :

- Prendre contact

Office du tourisme

Tel:04 90 64 01 21

Lien des hébergements :

22

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:d6f4d717-d4d8-4b48-a4b5-1c383c84904c>

Pour se restaurer :

- Prendre contact

Office du tourisme

Tel:04 90 64 01 21

Lien des restaurants :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:cfc12c68-174f-4b19-8e4d-5ccf370a4240>

22. A voir / A faire à SAULT

SAULT

Situation : 760 mètres d'altitude, 1400 habitants, 10 km du belvédère des Gorges de la Nesque, 12 km de Montbrun-les-bains, 28 km de Banon, 31 km de Apt, 25 km du sommet du Mont-Ventoux, 40 km de Carpentras, 69 km de Avignon.

- La vieille ville avec des maisons aux façades Renaissance
- Église Notre-Dame-de-la-Tour appelée aussi Église Saint-Sauveur
- Mémorial du Maquis du Ventoux
- Marché hebdomadaire le mercredi matin
- **Fête de la Lavande** le 15 août : fetedelalavande.fr
- Explorations spéléologiques dans les avens : Trou de l'Ermitte, aven de Bouffard, aven des Cougnoux, aven de la Meynière et aven de Jean Nouveau.
- Randonnées à pied et en VTT sur le plateau d'Albion vers le Mont Ventoux et les Monts du Vaucluse.
- Musée municipal de Sault : un musée comme un cabinet de curiosité constitué d'une collection éclectique et de toiles du peintre local Evariste de Velernes. Ouvert en juillet et en août

- **Nougaterie Boyer** : nougat-boyer.fr

Le Nougat de Sault est une confiserie qui a acquis ses lettres de noblesse auprès des gourmets les plus exigeants. La **nougaterie Boyer** existe depuis 130 ans, elle est dirigée par plusieurs générations de Boyer depuis l'arrière-grand-père Ernest en 1887. C'est une fabrication artisanale confectionnée à partir de produits du terroir : miel de lavande et amandes. En mélangeant le miel au blanc d'œuf battu en neige, on obtient du nougat blanc, tendre et fondant, alors que le nougat noir, légèrement caramélisé est plus croquant et apprécié des puristes. La nougaterie Boyer se visite, et elle propose également des spécialités gourmandes : croquants aux amandes de Provence, Raisins secs et extrait d'orange naturel, calissons aux amandes, melon et écorces d'orange confits, galettes à la farine de petit épeautre, guimauves à l'ancienne aromatisées aux fruits et roulées dans le sucre glace, macarons provençaux aux amandes de Provence et amandes amères.

- Visites de distilleries de lavande (voir l'Office de Tourisme)



« La lavande est l'âme de la Haute Provence » écrivait Jean Giono.

24

La lavande est une plante aromatique rustique que récoltaient les bergers et quelques paysans sur les hauteurs du Mont-Ventoux ou du plateau d'Albion. On la trouve encore au bord des routes, au 800 mètres d'altitude du mois de juin à mi-août. C'est au 19ème siècle avec le développement des parfumeries de Grasse que la demande en lavande s'est accrue et que les paysans commencent à cultiver cette plante.

La **Lavande officinale** ou **Lavande fine** pousse au-dessus de 800 mètres, elle est réservée à la fabrication des huiles essentielles. C'est elle que l'on trouve dans la région de Sault. Le **Lavandin** est un hybride entre la lavande aspic et la lavande fine, il se cultive entre 200mètres et 800 mètres, dans la Drôme provençale ou sur le plateau de Valensole. Son rendement est bien meilleur que la lavande fine, sa fleur plus fournie, et sa couleur est plus intense, mais son parfum est moins fin, il est utilisé dans les produits ménagers.

La lavande est devenue le symbole de la Provence, et un atout touristique majeur pour la région de Sault. La grande **Fête de la Lavande** du 15 août est un événement incontournable où se rejoignent des amateurs du monde entier de cette enivrante plante aromatique.

Une fête de la lavande a également lieu le 1er dimanche de juillet dans le village de Ferrassières à 10 km de Sault sur le plateau d'Albion.

Le **Chemin des lavandes** au départ de Sault (boucle de 5,5 km) permet de sillonner les champs de lavande, découvrir des distilleries et contempler des paysages de carte postale.



LE VENTOUX

Le Mont Ventoux en vélo par Sault

L'ascension du Mont Ventoux par Sault est réputée moins difficile que par Bédoin ou par Malaucène. La route D164 part du pied du village (719 mètres d'altitude), elle est longue de 26 kilomètres, pour un dénivelé de 1150 mètres, et une pente moyenne de 4,6%. La route s'élève à travers des champs de lavande puis entre dans la forêt. Sur 12 premiers kilomètres, la pente oscille entre 5 et 7% d'inclinaison, c'est un peu long mais pas insurmontable pour un cycliste entraîné. La chapelle du Ventouret à droite de la route signale le passage des 1000m d'altitude.

Une fois dépassé le panneau indiquant les 1200 mètres, les cinq kilomètres suivant sont un faux plat montant bien roulant qui autorise à prendre de la vitesse et "mettre la plaque". La route offre quelques points de vue somptueux sur la vallée et les Mont du Vaucluse. C'est à partir du Chalet Reynard que les choses se compliquent, pendant les 6 kilomètres qui suivent, le paysage est lunaire la pente se durcit à 8% de moyenne et si le vent est présent, les conditions peuvent devenir très difficiles, voire dangereuses si le mistral souffle fort au col des Tempêtes (1840 mètres d'altitude). S'il reste moins d'un kilomètre avant le sommet, il faut garder encore des forces pour digérer la cerise sur le gâteau et venir à bout d'une pente à 11%.

L'ascension du Mont-Ventoux par Sault est donc recommandée aux cyclistes suffisamment entraînés mais qui appréhendent un peu de partir à l'assaut du Géant de Provence. Il faut néanmoins bien gérer son effort et ne pas partir trop vite pour aller au bout du défi dans de bonnes conditions.

Site internet de l'office de tourisme : www.ventoux-sud.com

